

ASSEMBLÉE NATIONALE

11 mars 2016

RECONQUÊTE DE LA BIODIVERSITÉ - (N° 3564)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

AMENDEMENT

N° 487

présenté par

M. Richard, M. Pancher, M. Favennec, M. Demilly, M. Degallaix, M. Hillmeyer,
Mme Sonia Lagarde, M. Maurice Leroy, M. Reynier, M. Sauvadet, M. Tahuaitu, M. Vercamer,
M. Philippe Vigier et M. Zumkeller

ARTICLE 27

Supprimer la dernière phrase de l'alinéa 26.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement vise à supprimer une référence aux documents d'urbanisme qui introduirait un rapport de compatibilité du schéma directeur d'Ile-de-France (SDRIF) vis-à-vis des chartes de PNR.